

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU SYNDICAT
DU 06 Novembre 2023**

Sous la présidence de Monsieur FUGAIRON Jean-Louis, Président de l'A.F.P, la séance est ouverte à 16h30.

Etaient présents :

Mr FUGAIRON Jean-Louis, représentant de la Commune d'Ax les Thermes
Mr BEITONE Julien représente Mr FRANCK Manuel
Mme FONT Josette
Mr SAINT FELIX Jean-Pierre

Le quorum est atteint, le syndicat peut valablement délibérer

Le secrétariat sera assuré par Mme Vantomme, technicienne à la Fédération Pastorale de l'Ariège.
Mme Aubrun, agent administratif de la mairie d'Ax, en charge du suivi de l'AFP et Mr Feru, de l'ONF sont présents.

ORDRE DU JOUR

- Vote du président et du vice-président
- Sélection des entreprises de travaux
- Questions diverses.

Mr Fugairon demande d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Vote pour le passage à la nomenclature M57
- Mise en place d'un emprunt travaux

L'ensemble des membres approuvent la modification de l'ordre du jour

I – Vote pour le passage à la nomenclature M57

Mr Fugairon et Mme Aubrun informent les propriétaires de ce changement comptable. La nomenclature M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le syndicat à déléguer au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas, le président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Il convient, en effet, que le syndicat valide ce changement de nomenclature comme suit :

- Adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 développée ou abrégée, pour le budget principal de l'AFP d'Ax-les-Thermes Petches et ses budgets annexes, à compter du 1^{er} janvier 2024 et bénéficier des assouplissements prévus aux collectivités de moins de 3 500 habitants.
- Adopter un vote par nature et par chapitre à compter du 1^{er} janvier 2024
- Pratiquer l'amortissement pour chaque catégorie d'immobilisation au prorata temporis
- Autoriser le président à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- Autoriser le président ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

Le syndicat de l'AFP, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la mise en place de la nomenclature M57 développée ou abrogée sur le budget de l'AFP et de ses budgets annexes à compter 1^{er} janvier 2024.

II – Vote du président et du vice-président

Il est fait appel aux candidatures à la Présidence et la Vice-Présidence de l'AFP d'Ax-les-Thermes Petches, sont candidats :

- M. Fugairon au poste de Président,
- M. Roques au poste de vice-Président,

Le syndicat après en avoir délibéré, élit à l'unanimité :

M. Fugairon a été élu Président de l'AFP

M. Roques a été élu Vice-Président de l'AFP

III – Sélection des entreprises de travaux

L'AFP d'Ax-les-Thermes Petches a obtenue l'accord de financement du programme travaux 2022 : clôtures, passage canadien pour 22 558,32 €.

Une visite de chantier a été organisée et des entreprises ont fait parvenir leur offre de prix.

Bien qu'une entreprise de travaux clôture réponde aux critères de prix, l'éleveur, Julien Beitone souhaite réaliser lui-même la pose de clôture pour effectuer plus de linéaire.

L'ensemble des membres présents approuvent l'emplacement des clôtures.

A la suite de l'étude des devis reçus, le syndicat de l'AFP décide de :

Poste travaux	Entreprises	Prix	Décision du syndicat
Clôtures-Passage Canadien (PC)	RECAT	33 262,42 €	REFUS
Terrassement PC	Exploitation Forestière des Vallées d'Ax	900 €	ACCORD
Fournitures PC	BENEZIS	6 538,80 €	ACCORD
Fournitures PC	Point P	1 534,72 €	ACCORD
Fournitures PC	Chausson	1 118,40 €	REFUS
Clôtures - PC	Aude Environnement	20 560,32 €	REFUS
Fournitures électrificateur		806,12 €	REFUS
Fournitures électrificateur	Agrifournitures	1 134,40 €	ACCORD
Fournitures électrificateur	Gallagher	1 228 €	REFUS
Fournitures électrificateur		956,92 €	REFUS
Fournitures électrificateur	Ultimatron	944,90 €	ACCORD
Fournitures Piquets	Prunonosa Laurent	2 160 €	ACCORD
Fournitures clôtures	ETS MARCHAND	8 152,94 €	REFUS
Fournitures clôtures	Arterris	5 792,21 €	ACCORD

Le syndicat de l'AFP décide, à l'unanimité, d'accepter les devis ci-dessus. Les montants pourront être amenés à évoluer d'ici que l'emprunt soit obtenu.

Le syndicat de l'AFP décide, à l'unanimité, que le GAEC de Petches réalisera la pose de toutes les clôtures à hauteur de 3 383,75 € maximum et une participation financière devra être versée à l'AFP. Un avenant à la convention de paturage fixera les modalités de participation aux travaux.

Le syndicat charge le président de mener à bien cette affaire et le charge de signer tous les documents nécessaires.

M. Féru, demande que les travaux soient réalisés quand il n'y aura plus de passage des camions forestier. Il ne faut pas que le passage canadien soit posé dans le mois qui vient. Il demande d'être tenu au courant de la date.

Il faudra également que la mairie soit avertie de la date de pose du passage canadien et de la durée des travaux pour qu'un arrêté « route barrée » soit pris.

M. Fugairon et l'éleveur s'engage à faire le nécessaire pour prévenir M. Féru et la commune dès que possible.

IV – Mise en place d'un emprunt de travaux

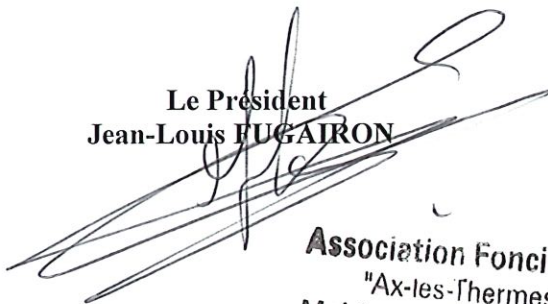
Pour l'instant le syndicat de l'AFP n'a pas réclamé de proposition d'emprunt.

VI – Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 heures 20.

Le Président
Jean-Louis FUGAIRON



Association Foncière Pastorale
"Ax-les-Thermes/Petches"
Mairie - 09110 AX-LES-THERMES
Tél. 05 61 64 20 21